

► Suite de la page 7

pack d'avant ont prolongé leur bail respectif, ils étaient seuls, devant le stade Raoul-Barrière, personne ne prenant la pose à leurs côtés. Pire, selon les nombreux témoignages, tout l'organigramme serait à refaire. « Ils sont nombreux à ne rien faire dans le club. Tout juste bons à parader durant les matches, mais toujours absents quand on a besoin d'eux. » Si le club végète en ce moment, se trouvant même au bord du précipice, c'est parce que certaines personnes ne sont pas à leur place. Et surtout que la présidence brille par son absence. « Un club, c'est un tout, cela va du président aux joueurs, en passant par les membres du centre de formation. Là, il est clair qu'il y a d'immenses carences à tous les niveaux. » Il est donc difficile de désigner Pierre Caillet comme seul et unique responsable d'une ASBH en

train de couler. « Il s'attendait au trou d'air avec les joueurs, cela fait depuis novembre qu'il demande que les prolongations des contrats soient effectives. »

### LES DEUX PROCHAINS MATCHS CLAIREMENT DÉCISIFS

Désormais, ce vendredi 28 janvier, à 19h30, au stade Raoul-Barrière, l'ASBH (11e) recevra Agen (13e). Ce duel de "mal-classés" n'est pas pris par dessus la jambe par Caillet et les siens. « Alors qu'on enchaîne les contre-performances, le SU Agen, lui, est clairement en train de remonter la pente. La bonne dynamique est de leur côté. » Suivra le 3 février, à 20h45, la confrontation contre Montauban, toujours au Stade Raoul-Barrière. Contre un des cadors du championnat, la partie, là-aussi s'annonce compliquée.

Surtout quand on se rappelle le match aller (37-11) où les Biterrois n'avaient pas vu le jour.

« Cela ne va pas être facile », commente un observateur expérimenté qui détaille bien les enjeux de ces deux duels : « Si on parvient à les gagner tous les deux, on se remettra dans le sens de la marche et on sera dans la première moitié du tableau. On pourra même tenter de jouer la qualification. Si on en gagne un sur deux, c'est plutôt le ventre mou qui nous attend, probablement dans la seconde partie du tableau. On s'en sortira probablement sans frayeur, mais cela sera aussi sans joie. Si par contre, on perd les deux, ce qui n'est vraiment pas un scénario à exclure, nous jouerons le maintien. Nous serons empêtrés dans un mini-championnat à cinq avec Grenoble, l'US Agen, l'US Bressane et le Rouen Normandie. Une de ces cinq

équipes, dont nous ferons par compagne le RC Narbonne pense, est déjà condamné, en rate 1. »

Personne, au club, ne croit scénario catastrophe : « On n'est pas en ce moment, c'est sûr, mais à bien plus mauvais que nous. tenant c'est vrai que si on n'est pas à sortir de la spirale négative, cela peut être très rapide. Mais je suis sûr que les joueurs et le staff vont relever la tête. » C'est clairement en train de passer à une mauvaise analyse du début de saison, quand on a mal "recruté" doublant des postes "inutiles" pourvoyant pas d'autres qui sont nécessaires », reprend l'observateur "expérimenté".

En tout cas, plus que jamais, il faudrait qu'on ait, du côté de la municipalité, sous-estimé cette

## LE COMPTE EST BON ?

# EN ATTENDANT L'AUDIT...

**L**E BON PRÉSIDENT MAIRE DE BÉZIEERS ET VRAI FAUX PRÉSIDENT DE L'ASBH, Robert Ménard, refuse toujours, avec obstination, de communiquer aux élus du conseil municipal qui en ont fait, à maintes reprises, la demande - et comme il s'y était pourtant engagé - les résultats de l'audit commandé par la mairie [en été 2020 (!)] sur la gestion de la SASP Béziers Rugby... Pour justifier son refus après avoir botté en touche pendant des mois, il a prétendu que les résultats de cet audit mettaient en cause certains des dirigeants du club ; et ses sous-entendus ont suscité un nouveau déluge d'interprétations diverses. À ce stade, il ne reste plus qu'à attendre si la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA) - saisie par le conseiller municipal (PCF), Nicolas Cossange, pour l'opposition - demandera à la mairie de communiquer les documents demandés. Pour patienter donc, et sans présager du résultat, la *Pieuvre* s'est penchée sur les comptes de la SASP Béziers Rugby, tels qu'ils ont été transmis au Greffe du Tribunal de Commerce, comme pour toutes les sociétés.

Il s'agit, comme pour les exercices précédents, des comptes d'exploitation et du bilan arrêtés à la date du 30 juin 2021, avec le rapport du commissaire aux comptes.

### ROBERT MÉNARD, PRÉSIDENT "DE FAIT"

Entretiens, la SCIC Béziers Sports, créée à l'initiative de la mairie et, bien que forte d'un capital très modeste de 18 500€, s'est déclarée... « actionnaire majoritaire », faisant dire à Robert

Ménard que la « Ville » - c'est-à-dire "sa" ville - dont lui-même, était devenue « propriétaire du club », se comportant de fait comme le patron, en ayant délégué son directeur de Cabinet auprès du directoire de la SASP.

La situation du club pro, telle qu'on peut l'analyser à partir des chiffres transmis est loin d'être... florissant, d'autant que les contraintes sanitaires dues à la Covid-19 ont eu un impact sévère sur l'activité et les recettes. Mais comme l'a reconnu d'ailleurs R. Ménard, les aides déployées par le Gouvernement ont représenté un sérieux ballon d'oxygène.

Voici les données communiquées :

**CAPITAL** → Comme la *Pieuvre* l'avait indiqué cet été (voir n°236, 20 août - 9 septembre 2021), en détaillant la liste des actionnaires, pour la plupart sollicités par la mairie pour "remettre au pot", le capital de la SASP qui s'élevait à 5 438 295€ (362 553 actions à 15€ de valeur nominale) a été augmenté, à l'occasion de l'Assemblée Générale, le 30 juin 2021, par la souscription de 164 558 nouveaux titres, de 2 468 370€.

Sans cette augmentation du capital, désormais à près de 8M€ (7 906 665€), la SASP aurait sans doute été en très grande difficulté pour aborder la saison 2021-22.

**PERTE** → L'exercice clos le 30 juin 2021 fait apparaître une perte de 2 476 716€.

Cette perte est affectée en totalité au "report à nouveau antérieur" qui s'élève à 8 126 735€.

Les capitaux propres de la SASP seraient, à cette date d'1 024 128€. C'est-à-dire bien inférieurs à la moitié du capital social.

**COVID** → L'épidémie, et en particulier pour l'exercice clos le 30 juin 2021, les confinements

et jauges réduites ont eu un impact direct sur les recettes du club (billetterie, ventes diverses). En revanche, les aides publiques ont représenté un véritable ballon d'oxygène. Sans compter les mesures de chômage partiel, l'État a accordé un prêt (PGE) garanti d'1 537 000€. L'URSSAF a consenti des aides d'un montant de 778 000€. Le Fonds de Solidarité s'est élevé à 615 000€.

**SUBVENTIONS** → Pour l'exercice clos le 30 juin 2021, les subventions d'exploitation montent à 1 347 287€. Pour l'exercice précédent, elles s'élevaient à 775 000€.

**ÉCHÉANCES DES DETTES** → Au 30 juin 2021, l'état des dettes s'élevait à 4 657 843€ (dont 1 540 843 de prêt garanti par l'État). Parmi les postes les plus importants concernaient les organismes sociaux (Sécurité Sociale, URSSAF) pour 842 423€ et les dettes fiscales. Attention toutefois, c'est un "instantané" à une date donnée. Depuis, au cours des mois qui ont suivi, des réajustements ont pu intervenir ou règlements pour tout ou partie...

Si l'augmentation du capital souscrite et les aides publiques obtenues au titre des conséquences de la Covid-19 ont permis à la SASP de "souffler" quelque peu et d'éviter des difficultés encore plus sérieuses... la situation reste fragile. On peut douter que le "salut" viendra de la SASP Béziers Sports au capital des plus modestes (18 500€) et à laquelle la Ville a déjà dû consentir une avance remboursable de 400 000€...

Un très généreux sponsor ou un investisseur motivé par le rachat du « Saint-Étienne de Béziers », comme feu Louis Nicollin avait surmarché l'ASBH, est donc encore et toujours (plus jamais ?) attendu.